|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | CNECT.I.3 |
| Numéro de poste Sysper: | [410684](javascript:showJobDetails_51750_6()) |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Lucia Recalde  4ème trimestre 2025  2 années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Click or tap here to enter text. |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures | Date limite pour postuler: 27-10-2025 |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

Les orientations politiques de la Commission européenne mettent en avant le rôle essentiel médias pour la démocratie, la culture et la compétitivité de l’Europe, et les défis majeurs auxquels ils sont confrontés découlant de la transformation numérique et de la concurrence à l’échelle internationale. La vice-présidente exécutive Virkkunen a donc été chargée de faire avancer la politique des médias.

Dans ce contexte, l’unité « industrie audiovisuelle et programmes de soutien media » fait partie de la direction « Politique en matière de médias » de la DG CNECT. Notre unité soutient les médias audiovisuels, les jeux vidéo et les médias d’information de plusieurs manières, notamment:

A. Nous orientons Europe créative MEDIA, le programme de l’UE consacré à la diversité culturelle et à la compétitivité du cinéma, de la vidéo à la demande, de la télévision, des jeux vidéo et de la réalité étendue.

B. Nous soutenons les médias d’information par l’intermédiaire d’Europe créative et d’actions multimédias, par exemple Euronews.

C. Nous soutenons les prêts et les investissements en fonds propres par l’intermédiaire d’Invest EU.

D. Nous produisons une analyse de marché, notamment le rapport « Perspectives de l’industrie européenne des médias ».

E. Nous dialoguons régulièrement avec les parties prenantes du secteur des médias.

Plus généralement, les programmes de soutien et les études pilotés par notre unité accompagnent et complètent les travaux d’autres unités sur le cadre législatif tels que la directive « Services de médias audiovisuels», la législation européenne sur la liberté des médias et les règles relatives au droit d’auteur. Ensemble, la direction de la politique des médias fait progresser l’approche de l’UE à l’égard des médias.

L’unité est composée d’environ 15 personnes originaires de toute l’UE, qui possèdent un éventail diversifié de compétences et d’expériences.

**Présentation du poste (nous proposons)**

L’END contribuera en particulier à:

— La mise en œuvre et au suivi du programme «Europe créative», y compris par l’élaboration de programmes de travail annuels et la collaboration avec l’Agence exécutive pour l'éducation et la culture (EACEA).

— La mise en œuvre d’actions multimédias.

— L’élaboration de nouveaux programmes de soutien au titre du cadre financier pluriannuel 2028.

— Suivi des tendances du marché des médias, en ce compris en pilotant et produisant des études.

— L’organisation de dialogues et d’événements avec les parties prenantes.

En fonction de vos compétences et de votre expérience, le travail comprendra la gestion de projets, l’analyse de données, l’élaboration de notes d’information et d’études stratégiques, la rédaction de discours, l’organisation d’événements et la production de matériel de communication. Cela comprendra également un dialogue avec d’autres institutions de l’UE (Conseil, Parlement).

Les travaux impliquent des contacts réguliers avec les parties prenantes des médias, y compris les associations sectorielles, les entreprises de médias et les organisations à but non lucratif.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

1. Une personne enthousiaste et très motivée, qui possède idéalement des connaissances et une expérience des secteurs des médias (ou des secteurs de la création au sens large) et des enjeux liés à la transformation numérique, désireuse de travailler sur des sujetsbusiness, innovation, médias et créativité.
2. Une expérience/des compétences préalables en matière de politique industrielle, d’analyse de marché et de données ou de gestion de projets constitueront un atout.
3. Le candidat est censé avoir le sens de l’initiative et être capable de faire face simultanément à différentes tâches, parfois dans des délais serrés. Il doit avoir un excellent esprit d’équipe et apprécier le travail en équipe.
4. Une bonne maîtrise de l’anglais (orale et écrite) est nécessaire. Le français est un atout.

Les compétences clés comprennent: analyse et résolution de problèmes, communication, qualité et résultats, hiérarchisation des priorités, organisation et flexibilité.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)